

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018

Etaient Présents 54 titulaires, 4 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Mailys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Jean-Michel IDOIBE	à	Anne BARBET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
	Bernard UTHURRY	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Henriette BONNET	à	Mailys DEL PIANTA
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Aurélien GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Jean GASTOU	à	ALAIN TEULADE

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Anne-Marie BARRERE	suppléante de	André BERNOS
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC (excusé), Alain CAMSUZOU, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jacques MARQUEZE

REÇU

Le - 9 OCT. 2018

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

RAPPORT N° 24-180927-ENV-

ADHESION AU SYNDICAT D'ENERGIE DES PYRENEES-ATLANTIQUES (SDEPA)

M. AURISSET rappelle que dans le cadre des démarches de transition énergétique engagées par la Communauté de Communes du Haut-Béarn et notamment pour satisfaire les objectifs TEPOS (Territoire à Energie POSitive), il est proposé de solliciter l'accompagnement du SDEPA (Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques) pour un Conseil en Energie Partagée (CEP).

L'exemplarité étant un axe majeur de notre plan d'actions TEPOS, l'adhésion à ce service nous permettra de mettre en place une politique énergétique maîtrisée en diminuant les consommations de notre patrimoine et en optimisant nos contrats.

Ce Conseil en Energie Partagée nous permettra également de disposer d'un service de proximité pour nous accompagner sur l'ensemble de nos projets liés au domaine énergétique (Conseils techniques, pré-diagnostic des bâtiments avec préconisations d'actions, diagnostic sur l'éclairage public, pré-études sur projets photovoltaïques/réseau de chaleur/etc., accompagnement des actions/travaux, actions de sensibilisation souhaitées par la collectivité ...).

Le coût de cette adhésion s'élève à 5 000 €/an sur la base d'un engagement sur 3 ans.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget prévisionnel 2018, section fonctionnement. Les fonds TEPOS assurent 53 % du financement.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** l'adhésion de la Communauté de Communes du Haut Béarn au Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques,
- **DEMANDE** au SDEPA la mise en place du Conseil en Energie Partagée au bénéfice de la CCHB, pour une durée de 3 ans,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer avec le Syndicat la convention définissant les modalités de mise en œuvre.
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 septembre 2018

Suivent les signatures



Affiché le 9.10.18



Le Président

Daniel LACRAMPE